

# LE PROGRAMME D'HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE : L'ABERRATION

GAËTAN ST-ARNAUD,

ÉCOLE POLYVALENTE LE BOISÉ, VICTORIAVILLE

Lorsqu'une personne étrangère au monde de l'éducation m'interroge sur la façon dont je vis la fameuse réforme, je me contente généralement de répondre sur le ton le plus neutre possible que je dois maintenant, entre autres choses, évaluer la *capacité de mes élèves à consolider leur personnalité citoyenne à l'aide du fait historique*. Cet énoncé suffit à provoquer la stupéfaction de mon interlocuteur ou le plus souvent l'hilarité générale comme ce fut le cas dernièrement avec un groupe de membres de la société d'histoire locale.

Le seul qui ne rit jamais, c'est moi. Parce que depuis plus d'un an, j'ai à vivre professionnellement avec un programme, soit Histoire et éducation à la citoyenneté en 4<sup>e</sup> secondaire, qui m'apparaît complètement saugrenu, une totale aberration que je devrais en principe faire mienne et transmettre à mes élèves.

J'aimerais ici relever deux des incongruités les plus évidentes de ce programme, soit l'enseignement par compétences et l'enseignement par thèmes.

## 1. Les compétences disciplinaires

Le vice le moins caché, le plus criant du nouveau programme demeure l'évaluation de compétences. De doctes penseurs ont savamment déterminé trois compétences disciplinaires :

⇒ Interroger les réalités sociales dans une perspective historique;

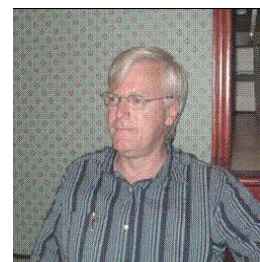
⇒ Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique;

⇒ Consolider l'exercice de leur citoyenneté à l'aide de l'histoire.

Ce sont là sans doute de bien nobles objectifs, mais qu'il est complètement irréaliste de vouloir évaluer chez des élèves qui n'ont que 15 ou 16 ans. Ils ont une connaissance très limitée des réalités sociales que déjà on leur demande de poser des jugements sur ces questions. Dans les faits, ils ne sont généralement pas en mesure de formuler des hypothèses ou d'établir des liens entre des réalités sociales et des faits historiques situés dans la longue durée.

J'avoue m'être longuement interrogé sur cette nouvelle approche préconisée par le ministère de l'Éducation. Quelles étaient les intentions des initiateurs de cette nouvelle méthode? La réponse

m'est venue lors d'un débat télévisé où la plupart des interlocuteurs s'entendaient pour dire qu'il fallait d'urgence revenir à l'évaluation de connaissances, que c'était là un pré-requis essentiel à l'apprentissage et la compréhension de l'Histoire. Il s'est alors trouvé un valeureux défenseur de la réforme pour soutenir que l'approche par compétences aurait le mérite de provoquer *de beaux débats de société* dans nos classes d'histoire. Ce bon monsieur semblait oublier que les tribunes téléphoniques à la radio sont déjà sursaturées de ces *beaux débats de société* où plein d'honnêtes citoyens, faisant fi de la connaissance historique, règlent d'un trait les problèmes sociaux les plus criants. Les immigrants? Dehors! Les itinérants? En d'dans! Les autochtones? Au pas! Les vieux? L'euthanasie! La santé? Le ticket modérateur!



**Gaëtan St-Arnaud**  
Ecole polyvalente  
Le Boisé, Victoriaville

# PROGRAMMES D'ÉTUDES

## Le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté...

Et c'est justement parce qu'on aimerait en finir avec ce genre de jugements à l'emporte-pièce que l'immense majorité des enseignants que j'ai entendus se prononcer sur cette question ont d'emblée rejeté l'approche par compétences et souhaité revenir à l'évaluation de connaissances. La Commission scolaire de Montréal, la plus importante au Québec, songe d'ailleurs déjà sérieusement à une démarche dans ce sens. Jusqu'à madame la ministre qui se laisse aller à déclarer qu'il faudrait revenir à l'évaluation de savoirs essentiels, le mot *connaissances* semblant toujours friser l'hérésie dans la bouche de certaines personnes...

### 2. L'enseignement par thèmes

L'autre faiblesse majeure du nouveau programme demeure l'enseignement par thèmes préconisé par le ministère. On en a retenu quatre : peuplement, économie, culture, pouvoir. Chaque thème est vu séparément pour toute l'histoire du Québec. Quand un thème est épuisé, on recommence l'histoire avec le thème suivant. Nous devons donc contraindre nos élèves à quatre allers-retours historiques. C'est comme voir le même film quatre fois avec chaque fois la réplique d'un acteur différent. Comme moyen d'ins-

taller la confusion, difficile de trouver mieux.

Comme les thèmes sont vus séparément, il devient difficile pour l'élève d'établir un rapport entre des situations ou des événements qui sont intimement liés. Par exemple, on verra au chapitre *Peuplement* la faiblesse démographique de la Nouvelle-France. Mais, on ne fera pas encore le lien avec la traite des fourrures parce que le mercantilisme et le système des compagnies à monopole ne seront vraiment abordés qu'au chapitre suivant réservé au thème *Économie*.

Autre incongruité : certains thèmes sont particulièrement galvaudés. Ainsi, le chapitre concernant le thème *Pouvoir* ne débute qu'avec le régime français. Comme si les autochtones n'avaient aucune forme ou aucune conception du pouvoir, ni chefs, ni leaders.

Nous ne nous étendrons pas sur le traitement accordé à la question nationale. D'autres s'en sont déjà fort bien chargés. Notons tout de même que l'élève moyen aura besoin d'une acuité hors du commun pour bien saisir que le Canada est actuellement régi par une constitution à laquelle la nation québécoise refuse d'adhérer depuis bientôt 30 ans. Qui plus est, lorsqu'il s'agit de considérer l'État du Québec, le nouveau

programme nous le fait comparer à Singapour, à la Birmanie, au Congo et à Haïti! Quelle merveilleuse façon de faire taire tout esprit critique et de conclure "*qu'on est donc ben chez nous!*"

Où trouvera-t-on une justification à cet enseignement par thèmes? L'hypothèse la plus vraisemblable repose dans le fait qu'on souhaitait donner à tous les élèves de secondaire un cours d'histoire du Québec basé sur l'ordre chronologique. On voulait s'assurer que ceux qui quittent le parcours régulier après la 3<sup>e</sup> secondaire pour se diriger vers d'autres formations, du type diplôme d'études professionnelles, aient pu étudier l'histoire du Québec dans son ensemble. Il fallait donc un cours complet dès la 3<sup>e</sup> secondaire. Ensuite? Pourquoi pas des thèmes? C'est donc pour accommoder un pourcentage peu significatif des effectifs scolaires concernés qu'on aurait imaginé cette solution.

De nombreux enseignants se sont déjà prononcés en faveur d'un cours d'histoire du Québec étalé sur deux ans et qui suivrait un ordre chronologique. Des représentations dans ce sens ont déjà été adressées au ministère de l'Éducation.

Ce programme est-il complètement dépourvu d'aspects positifs?

## Le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté...

Il nous faut au moins reconnaître que l'importance accordée aux autochtones est beaucoup plus considérable que ce à quoi nous étions habitués. Malgré des lacunes évidentes, les espaces qui leur sont consacrés sont plus élaborés et mieux documentés. Par ailleurs, même si ce n'était certainement pas l'effet recherché, ce programme a mis en évidence le professionnalisme et l'attachement à leur mission éducative des enseignants en histoire. Plutôt que de s'accommoder au nouveau pédagogique, nombreux ont été ceux qui ont

décidé d'intervenir pour que les choses changent. On sent même émerger un fort mouvement de désobéissance. Sous le sceau de la confiance, plusieurs avouent être revenus à un enseignement où l'évaluation de connaissances et la chronologie retrouvent leur juste part. Dans quelques institutions, les enseignants de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaires ont déjà convenu d'étaler sur deux ans l'enseignement de l'histoire du Québec. Il y a fort à parier que lorsque les hautes instances du ministère de l'Éducation prescriront enfin un nou-

veau programme, ils ne feront que confirmer un état de fait déjà bien installé par une majorité d'enseignants.

Finalement, sur une note plus personnelle, je dirai qu'un des beaux côtés de cette réforme est d'avoir été implantée suffisamment tard pour que mes propres enfants n'aient pas eu à la connaître.

\*\*\*

### La traite des fourrures au Canada, 1779-1821, Profit et ambition, Musée canadien des civilisations, 11 septembre 2009 au 12 septembre 2010



Faites un voyage remarquable en compagnie des principaux acteurs de la traite des fourrures. L'exposition raconte la saga de la Compagnie du Nord-Ouest, qui étendit le commerce de la fourrure jusqu'au Pacifique.

[www.civilisations.ca](http://www.civilisations.ca)

### Île de Pâques, le grand voyage, Musée de la Pointe-à-Callière, du 8 juin au 14 novembre 2010



Le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal présente *Île de Pâques, le grand voyage*, qui rassemble plus de 200 objets provenant de précieuses collections d'une vingtaine de prêteurs européens et nord-américains. Les anciens Rapanui, qui s'installèrent sur l'île vers l'an 1000, ont en effet réalisé, en plus d'énormes et célèbres statues de pierre, des objets très diversifiés qui témoignent d'une créativité, d'une esthétique et d'une maîtrise technique absolument remarquables.

[www.pacmusee.qc.ca](http://www.pacmusee.qc.ca)